

## Ouvertures 40

Bulletin de la section départementale  
du **SNUIPP** des Landes  
17, îlot Campus, Av de la Résistance  
40990 SAINT PAUL LES DAX  
☎ 05 58 91 07 64  
email : [snu40@snuipp.fr](mailto:snu40@snuipp.fr)  
site Internet : <http://www.snuipp.fr/40>

Directeur de la publication  
Philippe MIQUEL  
CPPAP : 0609 S 06978  
Prix : 1 €

Imprimé par :  
SNUipp40  
17, îlot Campus, Av de la Résistance  
40990 SAINT PAUL LES DAX



# Ouvertures 40

**SNUIPP** des Landes

# P

**PRESSE**

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

### Sommaire

Editorial	p 1
L'organisation du congrès	p 2
Les outils pour participer	p 3
Consultation FSU sur la CSI	p 4

### Cahier central :

Spécial consultation FSU

Bimestriel

**n° 85**

avril 2007

## EDITO : Participer à la démocratie.

C'est l'invitation que le SNUipp vous fait en adressant à tous les syndiqués ce numéro spécial.

Parce que le syndicat n'existe que par la volonté et l'expression de ses adhérents, nous vous souhaitons nombreuses et nombreux à assister au congrès départemental qui se tiendra le lundi 7 mai à Saint Vincent de Tyrosse.

Un congrès qui nous permettra bien sûr de nous retrouver en toute convivialité mais aussi de dresser un bilan des 3 années écoulées et de fixer ensemble les orientations pour notre section départementale.

Nous devons également mandater nos délégués pour le congrès national.

Après la formidable aventure landaise de Seignosse, c'est à Nevers que se tiendra le 7<sup>ème</sup> congrès national du SNUipp.

Une occasion pour faire vivre et développer un outil syndical toujours plus riche de sa diversité, fort du nombre et de l'engagement de ses adhérents, pertinent par sa représentation au plus juste des aspirations de la profession.

**Rendez-vous  
à Tyrosse le 7 mai**

Le bureau du SNUipp



**Le congrès : un moment essentiel du débat interne.**

Le congrès départemental du SNUipp 40 doit permettre l'expression d'un maximum d'adhérents.

**PARTICIPEZ** au congrès en prévenant votre IEN de votre absence le mardi 11 mai (cf. convocation jointe).

**PARTICIPEZ** en rédigeant des contributions par mail ou par courrier qui serviront de support aux débats du congrès.





# Pour participer au congrès

Rappel : Seuls les syndiqués à jour de leur cotisation peuvent participer aux congrès.

Le congrès, c'est la plus haute instance du syndicat. C'est un moment privilégié où se retrouvent tous les syndiqués pour débattre et décider démocratiquement de l'orientation de leur syndicat. Ensemble, dans leur diversité, les adhérents définissent les mandats et élisent leur direction. Ce qui fait la richesse du SNUipp, c'est la diversité de ses adhérent(e)s, leur participation aux débats et à l'action.

1

Informez-nous de votre participation au congrès aux repas  
par email [snu40@snuipp.fr](mailto:snu40@snuipp.fr)  
par téléphone 05.58.91.07.64

2

Adressez à l'IEN une demande d'autorisation d'absence accompagnée de la convocation ci jointe.

## Modèle de demande d'autorisation spéciale absence.

M.....  
à Madame l'Inspectrice d'Académie  
s/c de l'IEN

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence pour participer au congrès départemental du SNUipp qui se déroulera à Saint Lon les Mines le .....

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie l'expression de mes respectueuses salutations.

## Modèle de lettre aux parents.

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique (article 5 du décret du 28 mai 1982) prévoient que les enseignants participent au congrès statutaire de leur syndicat.

Je participerai à ce congrès le

**lundi 7 mai 2007**

La classe ne sera donc pas assurée ce jour-là.

Merci pour votre compréhension.

✂

.....

**DECLARATION DE CANDIDATURE au conseil syndical du SNUipp 40**

**Je soussigné(e)**

NOM..... Prénom .....

Instituteur /trice PE PEGC

Secteur professionnel :  
maternelle ; élémentaire ; collègue,  
fonction adjoint, directeur, AIS, TR, IMF , Conseiller péda ...

**déclare me porter candidat/e au Conseil Syndical du SNUipp des Landes.**

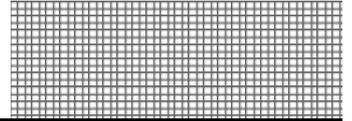
A .....le.....

Signature

✂

## CONSULTATION SUR L'ADHESION DE LA FSU A LA CSI

(confédération internationale des syndicats)



***En ce printemps où l'on sollicite beaucoup l'électeur, la FSU a décidé de consulter l'ensemble de ses syndiqués sur la question de son adhésion à la confédération internationale des syndicats.***

Cette question n'avait pu être tranchée lors du dernier congrès de la FSU à Marseille (rappelons qu'au sein de la FSU comme du SNUipp tous les votes pour être validés doivent recueillir une majorité qualifiée de 70 %).

La CSI, créée en novembre 2006 est née du rapprochement entre deux organisations

mondiales, la CMT et la CSIL. Elle représente 168 millions d'adhérents de 304 centrales syndicales affiliées dans 153 pays. La CGT, la CFDT, FO et la CFTC en sont déjà membres.

Nous vous invitons à vous plonger dans le 4 pages spécial pour vous faire une idée sur l'opportunité de cette adhésion et faire entendre votre voix en utilisant le matériel fourni.

Saisi de cette question, notre conseil syndical a pour sa part considéré que la FSU ne pouvait rester en dehors d'une telle organisation. Le développement d'une économie

mondialisée au service du capitalisme financier rend plus que nécessaire l'organisation d'un réseau de résistance capable de peser dans les décisions à une échelle transnationale.

Même si dans une telle confédération, la FSU côtoiera d'autres organisations porteuses d'options un peu trop libérales à notre goût, il nous appartient aussi d'investir ce type de structures pour y défendre et faire progresser nos idées et nos valeurs.

**VOTEZ AVANT LE 31 MAI !**



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

Ouvert du Mardi au Samedi matin

**Crédit  Mutuel**

Enseignant

[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

**LA** BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE